

ASSEMBLÉE NATIONALE

LE PRÉSIDENT

PARIS, LE 19 OCT. 2016

D-14-2568

20 OCT. 2016

204

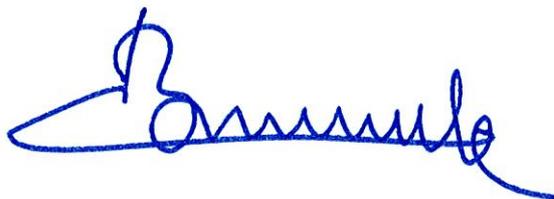
Monsieur le Président,

En application de l'article 70 de la Constitution, j'ai l'honneur de consulter le Conseil économique, social et environnemental sur les conditions de mise en place d'un revenu minimum universel garanti, qui se substituerait à l'architecture actuelle des minima sociaux.

Le travail accompli par le Conseil économique, social et environnemental sur cette question permettra à l'Assemblée nationale d'éclairer sa réflexion sur la clarification et la simplification du système d'accès aux aides avec pour double objectif d'accroître son efficacité pour les bénéficiaires et de renforcer son acceptabilité par tous les citoyens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me transmettre la réponse à cette consultation d'ici le début du mois de février 2017.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Claude BARTOLONE

Monsieur Patrick BERNASCONI
Président du Conseil économique, social
et environnemental